



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Annecy, le 17 JUIL. 2017

Monsieur le maire
8 rue du Jura
74100 AMBILLY

COMMUNE D'AMBILLY	
21 JUIL. 2017	
REMIS A	
DATE	
PREMIER ADJOINT	
DEG	
SERVICE	URBA
AUTO	

Direction départementale
des territoires
Service habitat
Bureau politique de l'habitat et de la ville

Affaire suivie par Nathalie Baloba
tél. : 04 50 33 77 16
nathalie.baloba@haute-savoie.gouv.fr

Monsieur le maire,

Courant juin, je vous ai transmis le compte rendu de la commission départementale SRU qui a examiné la situation de votre commune au titre du bilan triennal 2014-2016.

En cohérence avec les échanges lors de cette commission, j'ai proposé au préfet de région de ne pas placer votre commune en carence.

Les propositions que j'ai formulées auprès du préfet de région pour l'ensemble des communes du département ont été validées le 30 mai 2017 par le comité régional de l'habitat et de l'hébergement.

Ces propositions seront définitivement validées, après l'examen par la commission nationale SRU présidée par Thierry Repentin chargée de s'assurer de l'homogénéité de traitement à l'échelle nationale et en particulier de la bonne mise en œuvre des instructions gouvernementales fermes en matière de mixité sociale.

Mes services prendront prochainement contact avec les vôtres afin d'élaborer un contrat de mixité sociale listant les perspectives en matière de logement locatif social (LLS) sur la période 2017-2019 et 2020-2022 ainsi que les actions en cours ou que vous allez engager en faveur du LLS.

Enfin, conformément à l'article L302-8 du code de la construction et de l'habitat, je vous notifie vos objectifs à atteindre au titre de la période 2017-2019 :

- objectif quantitatif : 33% des LLS manquants au 01/01/16 soit 135 LLS pour votre commune ;
- objectif qualitatif : au minimum 30% de LLS agréés ou conventionnés sur la période doivent être des PLAI et 30% au maximum des PLS.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet


Pierre LAMBERT

Copie : Communauté d'agglomération Annemasse les Voirons